

# REGLEMENT DE LA COMMISSION SPORTIVE

## Annexe 1

### CHARTE DES EQUIPES SPORTIVES DU GOLF DE GRANVILLE POUR L'ANNEE 2024

Chaque joueur est un ambassadeur du club. Son comportement doit être irréprochable en toutes circonstances, tant au golf de Granville qu'en déplacement à l'extérieur. Les joueurs et joueuses des équipes du golf de Granville doivent s'engager à respecter les règles de fonctionnement d'une équipe sportive telles qu'énoncées ci-après.

L'engagement pris par le joueur est pour la saison complète.

Plus précisément, chaque joueur s'engage à :

- ① Participer aux compétitions pour lesquelles il est convoqué (les capitaines respectifs fourniront la liste des compétitions en début d'année ou en tout cas dès que cela aura été porté à sa connaissance).
- ② Etre assidu et ponctuel aux entraînements et reconnaissances ;
- ④ Être starter d'au minimum une compétition organisée par le club.
- ⑤ Porter la tenue complète de l'équipe (pantalons ou bermuda, polo et pull) , défendre avec conviction les couleurs du club de Granville et faire preuve d'esprit d'équipe ;
- ⑥ Pour permettre aux joueurs des équipes d'évoluer dans les meilleures conditions, le club met un professeur à disposition pour des entraînements. Il organise et finance les déplacements des équipes et dote les joueurs d'un équipement\*. Le recours à toute autre personne, dans le but d'enseignement ou de coaching est formellement interdit sur les installations du club.

Enfin le club encourage les joueurs à participer à des compétitions individuelles fédérales

**En cas de manquement à l'un ou plusieurs de ces différents points, le joueur s'expose à des sanctions disciplinaires.**

### MODALITES DE REMBOURSEMENT ET DE PRISE EN CHARGE DE FRAIS ENGAGES :

#### ⇒ Compétitions par équipes adultes et Jeunes

Frais de transport	Le remboursement est établi sur la base d'une indemnité kilométrique de 0,30 € par kilomètre parcouru (base mappy itinéraire) + péages sur justificatifs. Si un joueur voyage seul, l'indemnité kilométrique est de 0,15 €. Le capitaine peut occasionnellement organiser des déplacements par minibus. si cette solution s'avère plus économique.
Hébergement	Le club réserve et paie les nuits d'hôtel sur la base de 2 joueurs par chambre et la nuit précédant la compétition uniquement si nécessaire. La demande de réservation, validée par le capitaine des jeux ou le président de la commission sportive est adressée au secrétariat du club, et cela suffisamment tôt pour avoir le choix de l'hôtel. Base nuit par joueur : 65€ petit déjeuner compris Si certains joueurs désirent dormir seul, le club lui remboursera la moitié du prix de la chambre, le paiement est alors effectué directement par chaque joueur auprès de l'hôtel. Si la réservation est faite par le joueur après accord du président de la commission sportive, le remboursement est établi sur la base des frais réels par joueur avec un maximum de 65 €/nuit pour une chambre double.

Frais de restauration	<p>Le remboursement est établi sur la base des frais réels avec un montant maximal de 22 € pour le déjeuner et de 27 € pour le dîner, boissons comprises. (Il sera demandé des justificatifs détaillés de ces dépenses, les reçus du type 1 repas à 22 € seront refusés.)</p> <p><b>Un dépassement de ces forfaits est à la charge des équipiers</b></p>
-----------------------	--

⇒ **Compétitions individuelles**

Conformément au règlement de la commission sportive, le club est disposé à prendre une participation aux frais relatifs à la participation à des compétitions fédérales, Grands Prix, classic mid ou trophées de la part des joueuses et joueurs des équipes.

**Joueuses et joueurs adultes hors ranking :**

Les capitaines organiseront un grand prix collectif déterminé avec le pro (quelques semaines avant les divisions) dans le but de préparer au mieux les joueurs et joueuses, cette compétition pourra aussi servir de sélection pour le championnat à venir. Les frais seront à la charge du club.

**Joueuses et joueurs figurant au ranking Dames et Hommes :**

Remboursement de 2 droits d'inscriptions au maximum à l'extérieur, hors compétitions à Granville (Fédérales, Grand prix, classic mid, trophée seniors, vétérans)

Remboursement de frais de 3 autres compétitions selon performance ( voir ci-dessous) à savoir Droit d'inscription +110€ + 55€ par jour supplémentaire si compétition de plus de 2 tours.

Ce programme est déterminé en début d'année avec les capitaines, en complément des compétitions par équipes, l'ensemble étant matérialisé par une fiche programme individualisée.

Sur sa demande auprès du capitaine, un joueur pourra bénéficier d'indemnités sur des grands prix supplémentaires, selon le nombre envisagé et effectivement réalisé par l'ensemble des joueuses et joueurs concernés.

**Performances requises ouvrant droit à indemnités :**

Entrer dans les points dans les catégories 5 et moins, Top 20 en catégorie 6, Top 15 en catégorie 7, Top 10 en catégorie 8, Top 5 en catégorie 9 et Top 3 en catégorie 10.

**Jeunes**

Equipe U16 : Les frais d'un parent accompagnant le groupe sur demande du capitaine sont pris en charge par le club, selon barème en vigueur.

Le calendrier sera communiqué en début de saison.

Compétitions individuelles (régionales, inter régionales et nationales) : peuvent participer les jeunes dont l'âge et le niveau répondent aux exigences nécessaires à l'inscription.

Les frais d'un parent accompagnant sur demande du capitaine seront pris en charge par le club, selon barème en vigueur.

Le calendrier sera communiqué en début de saison

Grand Prix : le club prend en charge 2 grands prix dans l'année, dans un budget limité à 230€ maximum par grand prix.

Les inscriptions et l'organisation des déplacements ne sont pas gérées par le club.

Le calendrier sera communiqué en début de saison

## IMPORTANT

**Les demandes de remboursement devront impérativement être présentées sur justificatifs et effectuées dans les 30 jours qui suivent la compétition.** L'objectif est de mieux suivre les budgets et d'accorder des grands prix supplémentaires aux joueuses et joueurs demandeurs, via les capitaines obligatoirement, en restant dans un budget global maîtrisé.

Dans tous les cas l'enveloppe sera soumise à l'approbation de la commission sportive qui vérifiera notamment le respect des engagements pris par le joueur envers le club en début d'année matérialisé par la signature de cette charte.

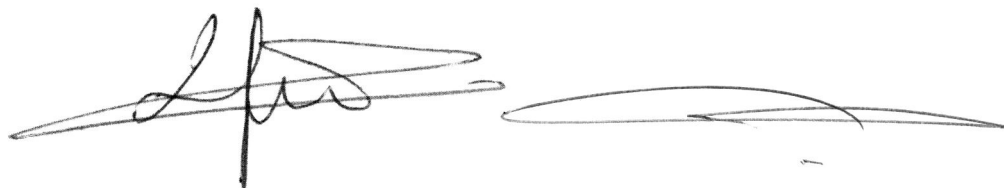
\* Pour l'équipement, il sera demandé une participation financière annuelle symbolique de 60€ pour 2 polos et un pull. D'autres équipements à prix très réduits sont proposés (pantalon, bermuda, coupe-vent ...). Il pourra être repris en cas de manquement aux règles ci-dessus définies sans pour autant pouvoir prétendre à un quelconque remboursement.

Bréville sur mer le

Le joueur\*

Le Président du club

Le Président de la commission sportive

The image shows three handwritten signatures in black ink. The first signature is on the left, the second is in the middle, and the third is on the right. They are all written in a cursive style.

\*Le(s) parent(s) du joueur dans le cas où le joueur est financièrement dépendant de ses parents

